

Séance du 19 mai 2014

Réception de Danièle IANCU-AGOU

Destinées juives et néophytes en Provence médiévale (1430-1530)

En ce jour de Réception dans votre auguste Institution, qu'il me soit permis une première pensée pour le regretté Jean Nougaret disparu brutalement en décembre 2013. C'est à lui qui fut Conservateur en chef du Patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon, que je dois ma présence parmi vous⁽¹⁾ ; en effet il a eu la généreuse initiative de proposer mon entrée dans cette docte Assemblée, me téléphonant pour me l'annoncer, en janvier 2013. Comment l'oublier ? J'eusse aimé lui exprimer publiquement aujourd'hui, dans cette enceinte de l'Académie, mon infinie gratitude. A son épouse, madame Simone Nougaret, présente dans l'assistance – ce qui m'honore – je redis combien je lui reste redevable.

Il m'est agréable d'avoir aussi une pensée respectueuse pour la personnalité qui occupait le XXVIII^e fauteuil auquel vous m'avez fait l'honneur de m'élire, le colonel Pierre Carles, historien militaire, Docteur es Lettres, ancien président du *Centre d'Histoire militaire et d'Etudes de Défense Nationale* dont le président fondateur fut le professeur André Martel, président honoraire de l'Université Paul Valéry de Montpellier, auquel succéda le professeur Jules Maurin, lui-même ancien président de l'UPV et membre de notre Académie.

C'est à l'Université Paul Valéry enfin que j'ai pu connaître et apprécier mon Collègue médiéviste Gérard Dédéyan, tandis qu'il dirigeait avec Carol Iancu le Centre de Recherche *Juifs, Arméniens et Chrétiens d'Orient*. Je n'oublie pas que nous avons beaucoup échangé sur nos racines respectives et notre sensibilité commune à l'identité minoritaire ; et qu'il fut même présent à Aix-en-Provence lors de ma soutenance de thèse d'Etat. Je lui dis ma reconnaissance pour la réponse qu'il s'appête à donner à mon exposé, ce soir.

*

* *

Je ne pourrai développer le sujet que je me propose de traiter devant vous sans rapporter en quatrième lieu tout ce que je dois à celui qui m'a formée, mon maître, Georges Duby.

J'ai eu la chance d'avoir été à Aix-en-Provence son élève dès ma deuxième année d'Histoire en 1967, et ce jusqu'à ma thèse d'État soutenue en 1995 : presque trois fastueuses décennies d'études et de recherches.

Le privilège d'avoir été dans sa mouvance, d'avoir pu suivre son célèbre Séminaire aixois (conservé même après son entrée au Collège de France en 1970) sur les *Mentalités collectives et les structures sociales médiévales* – où l'histoire de la Provence occupait une large place – avait facilité mes orientations. Son extrême

exigence pour la rigueur et l'attrait d'un texte, la mélodie de sa plume et de son verbe, sa passion pour l'art, le rendaient si cher à ses élèves. Dès lors qu'il offrait sa confiance, l'on se sentait protégé, conforté, raffermi, "adoubé".

Être intégrée dans la famille de ses disciples a représenté pour moi un bonheur indicible. Il convient de dire enfin que la perspicacité et l'ouverture intuitive de ce grand et regretté maître ont permis à l'Université de Provence le déploiement des études juives médiévales (2).

Avant de vous exposer en préalable le contexte de mon propos, je dois dire avec humilité ma profonde gratitude aux membres de l'*Académie des Sciences et Lettres de Montpellier* qui m'ont élue, et j'ai conscience – non sans fierté – d'être peut-être la première juive – en tout cas la première spécialiste du judaïsme à siéger parmi vous ! Si mon champ de recherche, celui où j'ai été en mesure d'apporter une documentation neuve et inédite, a été incontestablement la Provence, mes préoccupations en venant habiter Montpellier il y a 30 ans, se sont naturellement élargies à l'espace languedocien, à ce que les textes hébraïques dénomment la *Proventzia*, ou la large Provence, c'est-à-dire en somme à toute l'Occitanie. Et l'opportunité qui m'a été donnée de diriger une équipe de recherche CNRS à Montpellier depuis 2003 ("La Nouvelle *Gallia Judaica*"), m'a conduite, entre autre, à publier avec Élie Nicolas un ouvrage collectif intitulé : *Des Tibbonides à Maimonide. Rayonnement des Juifs andalous en Pays d'Oc médiéval*, qui a traité des transferts culturels sans précédents opérés dans ce Languedoc accueillant, de Narbonne à Lunel, à Montpellier, autour du legs gréco-arabe traduit et véhiculé par des lettrés juifs ibériques multi-linguistes. Je ne m'y étendrai pas, me réservant le plaisir de vous en exposer la substance au cours d'une conférence ultérieure, comme je l'ai promis au professeur et confrère Daniel Grasset.

Aujourd'hui, c'est donc de l'ancien Comté de Provence médiéval, province indépendante du royaume de France, que je vous entretiendrai.

I – L'implantation de sa minorité juive

La présence juive est initialement concentrée dans les grandes cités (Arles, Marseille) où les écrits tant latins (hagiographies épiscopales d'Arles Ve-VI^e siècle ; Grégoire de Tours pour Marseille), qu'hébreux (*Carnet de route* de Benjamin de Tudèle vers 1160) évoquent des implantations anciennes et nombreuses. A Aix, capitale du Comté, d'autres sources signalent un habitat juif vigoureux (3).

L'expansion la plus large de ces communautés, en place dès le XIII^e siècle, se situe aux temps de leur "âge d'or", au début du XIV^e siècle, lorsque "juifs des villes", aussi bien que "juifs des campagnes" – un véritable "semis" (4) de petites implantations – peuplent tout le terroir provençal (10 000 individus).

La Peste noire affectera l'habitat rural, apparu vulnérable (printemps meurtrier de Toulon et du haut pays provençal en 1348). Par la suite, des noyaux juifs se maintiendront uniquement dans les grandes cités (Aix, Marseille, Arles) et dans les villes d'importance moyenne (Salon, Tarascon, Saint-Rémy, Manosque, Draguignan, Hyères, Saint- Maximin, Trets, etc.).

Le quartier juif

Au départ les juifs aimaient à se regrouper : comportement de minorité associé au respect des préceptes religieux et aux commodités topographiques : se trouver à proximité des installations communautaires. Avec les temps de crise du milieu du XIV^e siècle, la concentration volontaire devint obligatoire. Mais des accommodements assouplissaient la réglementation qui ne légiférait aucunement un cloisonnement complet. Les temps du “ghetto” (vocabulaire de la Renaissance) seront plus tardifs, et affecteront les confinements imposés des communautés juives résiduelles et marginalisées de l'enclave pontificale comtadine voisine.

La *synagoga* était appelée aussi *schola judeorum* ; “maison de prières” ou “d'étude”, l'édifice servait d'espace communautaire où les questions d'intérêt public et communal étaient traitées. L'accent mis sur les besoins humains du groupe fut responsable de la relative indifférence accordée à l'architecture synagogale, laquelle de toutes façons, ne devait aucunement rivaliser avec celle ecclésiastique. Les collectivités possédaient aussi d'autres édifices : bain rituel ou *mikvé* (... on en sait quelque chose à Montpellier ! avec celui de la Barralerie du XII^e siècle, inauguré par le regretté Georges Frêche et le professeur et Grand Rabbin de France René-Samuel Sirat lors du Millénaire de la Ville, en 1985, et ouvert dès lors au public), boucherie, cimetière situé *extra-muros* ; et institutions caritatives⁽⁵⁾ (par ex. maisons d'aumônes pour les jeunes filles pauvres à marier). Ces groupes minoritaires avaient leurs lois, leur organisation interne (*self-government*), leurs dirigeants appelés “baylons” ou syndics, choisis parmi les notables - médecins très souvent, et devaient satisfaire à l'impôt spécifique, la *tallia judeorum*.

L'installation dans la ville plus ou moins souple, revêtra par moments, surtout fin XV^e lorsque le climat se détériorera, un caractère d'isolat. Le regroupement librement consenti du départ, deviendra au fil du temps et des vicissitudes, un cloisonnement imposé, décrié, puis à terme rejeté.

Les juifs et la Chrétienté

Au XIII^e, après des siècles d'efforts missionnaires, le Christianisme a affirmé vigoureusement son système de pensée et ses dogmes religieux⁽⁶⁾. Le XIII^e siècle reste le siècle des cathédrales, et de ces “cathédrales de la pensée” que sont les grandes sommes théologiques, telles celle de saint Thomas d'Aquin. Une date est symbolique : 1215, le IV^e concile de Latran dont l'un des buts était d'isoler le monde juif : le signe distinctif fut instauré (la “rouelle”, sous Louis IX), le recours aux nourrices chrétiennes, aux médecins juifs prohibé ; le compartimentage de l'habitat réglementé.

Il y avait certes la législation et les objurgations ecclésiastiques, mais il y avait aussi la vie quotidienne plutôt clémente dans un Midi où une certaine aménité de mœurs a prévalu ; où il faut faire le constat de temps fatidiques plus tardifs qu'au Nord du royaume de France, et dépourvus des méfaits des Croisades ou des légendes accusatrices (profanations d'hosties par exemple).

Il reste difficile de traduire dans le langage contemporain ce que fut la réalité médiévale, et les temps épisodiques de crispations ne doivent nullement obérer de longues périodes de coexistence harmonieuse, d'entente entre les élites, qui ont fait de la Provence médiévale un espace propice à la culture, dans le prolongement des temps glorieux vécus par leurs frères languedociens aux XII^e-XIII^e siècles.

Entre lumière et ombre, entre histoire “lacrymale” et histoire “idéalisante”, l’historiographie de ces dernières années tend à n’être plus celle de “l’antijudaïsme immuable”, et se veut nuancée : l’histoire des juifs provençaux a été “presque” heureuse.

Dois-je évoquer ici un exemple souriant avec le troubadour juif hyérois Isaac Gorni, natif du Luc en Provence orientale, poète itinérant vivant de sa plume ? Selon l’accueil qui lui était réservé (il avait une fâcheuse réputation de mendiant littéraire et de détrousseur de jupons !), il a laissé un tableau tantôt aimable tantôt acerbe des communautés juives visitées : ainsi railla-t-il les dirigeants d’Aix, tandis qu’il composa une pièce en vers en l’honneur des juifs d’Apt qui “lui avaient fait le plus gracieux accueil”. La communauté de Draguignan n’eut pas grâce à ses yeux, décrite comme un “véritable repaire de dragons”, par allusion naturellement à l’étymologie de Draguignan, dont on sait la légende médiévale du saint patron local, Hermentaire, terrassant un dragon !⁽⁷⁾ : on voit d’ailleurs directement là l’interpénétration entre les deux milieux, notre troubadour juif n’ignorant rien des légendes locales chrétiennes.

Être juif dans l’ancien Comté de Provence au temps du roi René

Au XVe siècle, les communautés – désormais urbaines – ont refait surface, et demeurent sous le roi René des collectivités diligentes qui participent activement à la vie économique, dans l’artisanat (drapiers, toiliers, fripiers, giponniers, matelasiers, teinturiers, copistes, parcheminiers, sont des métiers juifs), le négoce (denrées alimentaires⁽⁸⁾, textiles et produits de l’élevage), le petit prêt (en nature ou en numéraires), et la médecine prisée dans toutes les sphères de la société. Leur existence au quotidien, leur vie interne avec leurs *baylons* chargés de la collecte de l’impôt, leur gent féminine active, et même leur vie privée (mariages, testaments), ont pu être observées grâce à une documentation latine étonnamment vivante fournie par les notaires chrétiens de l’époque⁽⁹⁾. Jusqu’aux inventaires après décès pouvant révéler des listes impressionnantes de livres comme les 179 titres hébreux dictés en 1439 par la veuve du chirurgien aixois Astruc de Sestiers, et recopiés phonétiquement en caractères latins par le scribe⁽¹⁰⁾ – ce qui traduit une certaine porosité avec la clientèle juive ! Ce large usage du notariat chrétien témoigne d’une réelle proximité, et d’une certaine intégration, le juif minoritaire sachant utiliser les commodités juridiques du milieu ambiant.

Pendant le règne du “bon roi René”, les juifs bénéficiant de sa protection, certes monnayée, ont vécu leur dernière période de relative quiétude.

II – Vie culturelle

Leur culture livresque se laisse entrevoir dans le milieu des médecins. Ces praticiens lettrés, notables de leur groupe, appartenaient aux élites – seules réellement observables. En effet qui allait chez le notaire ? Certainement pas les plus déshérités qui n’avaient rien à garantir.

Appréciés, ils prodiguaient leurs soins dans toutes les strates de la population chrétienne : aussi bien les monarques (le roi René), les prélats (l’archevêque Robert Damiani à Aix, en 1450), les notables, que les gens du commun avaient recours à leurs services. Le Couvent des dominicaines à Aix, ou le monastère Saint-Victor de Marseille étaient “visités” par les *medici judei*.

Du chirurgien aixois pré-cité Astruc de Sestiers à la bibliothèque riche de 179 manuscrits répartis à parts égales en trois pans (biblique et talmudique ; philosophique ; scientifique et médicale – toute l'École de Montpellier⁽¹¹⁾) ; aux Avigdor et Nathan d'Arles, savants réputés traducteurs de Bernard de Gordon, de Gérard de Solo, ou d'Arnaud de Villeneuve, dont parlent à la fois les archives hébraïques⁽¹²⁾, et latines, jusqu'aux juifs de Marseille ou aux convertis aixois, j'ai pu publier une trentaine d'études sur ce thème attachant.

Manuscrits collectionnés, copiés ou recopiés, traduits, vendus, achetés, échangés, prêtés, restitués, laissés ou retenus en gages, offerts en présents nuptiaux (très fréquemment dans les dots juives), légués dans les testaments : une large palette de transactions autorise un panorama documenté sur la vie culturelle et familiale de ces élites juives de Provence de 1430 à 1530.

Tout un champ fluctuant d'insertion existait, avec des rapports de bon voisinage : les élites lettrées juives, souvent médicales, et les couches supérieures de la société majoritaire cultivaient des terrains d'entente ou d'échanges savants, comme dans le passé à Montpellier, vers 1300. Plus tard, l'érudit Isaac Nathan d'Arles ne fera-t-il pas, milieu XV^e, une offrande au couvent des Prêcheurs, proche du quartier juif, à l'occasion du mariage de sa fille ? A l'instar de son célèbre aîné languedocien d'origine andalouse Judah ibn Tibbon qui pouvait s'enorgueillir au XII^e siècle d'accueillir à Lunel à une noce familiale notables et prêtres chrétiens. Ce même Isaac Nathan, faisant écho aux sentiments exprimés aux temps passés par "l'intelligentsia" juive languedocienne réceptive à la science chrétienne, pourra s'exclamer semblablement : " S'il y a un élément correct dans les travaux chrétiens, alors les juifs doivent l'adopter !".

Mais ces Juifs vont se voir signifier le chemin de l'exil ou de la conversion.

III – Vers l'achèvement des communautés : l'expulsion

A la mort du roi René en 1480, le Comté de Provence entré dans la mouvance française en 1481, finira par calquer sa politique sur celle du royaume de France qui avait définitivement résolu son "problème juif" en 1394. Il expulsera à son tour sa minorité juive séculaire.

Dès 1484 une série de turbulences affecte gravement le quartier juif d'Arles ; à Marseille, plaque tournante, les juifs sentant la montée des périls, s'embarquent en 1486 pour Alghero, pratiquant les chemins commerciaux de leurs aînés autour du corail ; ils savent trouver en Sardaigne parents et alliés, mais ce refuge (possession aragonaise) leur sera de courte durée puisque l'Espagne renvoie ses juifs en 1492. Dès lors, Marseille accueillera à son tour en 1492-93 des juifs espagnols en proie à l'insécurité des mers : ils y transiteront, certains s'installeront, au prix souvent d'abandons du judaïsme ancestral.

Dans le sillage des retentissants bannissements ibériques (Espagne, 1492 ; Portugal, 1496, mué en conversion imposée généralisée en 1497), des arrêts d'exil locaux surviennent (Arles, 1493 ; Tarascon, 1496) qui s'élargissent en 1500-1501 à toute la Provence française (édit de Charles VIII, réitéré par Louis XII). Les chemins

d'exil⁽¹³⁾ pour un millier d'individus environ seront comtadins, italiens, maghrébins ("maigre vaguelette" en Algérie), et surtout ottomans comme pour leurs frères espagnols.

IV – L'achèvement des communautés : des juifs aux néophytes

L'autre millier consentit à l'adoption de la religion majoritaire imposée, et se retrouva du jour au lendemain pourvu de nouvelles identités, de nouvelles pratiques à assimiler.

Cette mutation ne se produisit certes pas dans un horizon dépourvu de convertis. Dès l'époque du roi René, dans un contexte plutôt calme, sans "émois populaires" ni menaces d'exil, des néophytes (appelés *neofiti* dans les textes latins) se repéraient déjà, à un rythme lent, mais régulier, constituant à la lisière de leur groupe confessionnel d'antan, un noyau de "nouveaux-chrétiens" de plus en plus affirmé.

Parmi ces **convertis "précoces"** du temps du roi René, **une femme, Régine Abram**, que j'ai eu la chance de rencontrer dans les archives d'Aix en 1984, parvenant à la suivre depuis son mariage en 1469 jusqu'à son ultime testament en 1525. Sur un demi-siècle, un ensemble documentaire rare m'a offert la trame d'une thèse d'État publiée en 2001 avec une Préface posthume de Georges Duby : autant dire que je suis restée 17 ans sur cette affaire, et l'enquête a été exaltante !

Qu'on en juge :

Parmi 130 actes matrimoniaux juifs enregistrés à Aix de 1460 à 1500, un contrat de mariage du 25 juin 1469 s'avérait somptueux : 2000 florins consentis par le médecin de Draguignan Massip Abram à sa fille Régine (+ une *biblia judaica* promise au gendre); une somme dix fois plus élevée que la moyenne des dots juives de cette époque ; une telle dot autorisait l'achat de dix maisons, et rangeait ce praticien juif parmi les gens fortunés de la Provence médiévale et au niveau des gens de Cour. Le contrat réservait une autre surprise dans la cancellation : dès 1472, soit deux ans et demi après cette union, ladite Régine épouse du juif aixois Bonet Astrug de Lattes, de lointaine origine languedocienne, apparaissait convertie et remariée aussitôt à un personnage de l'entourage royal, qui récupérait bien sûr la dot somptueuse!

Un tel document lourd d'énigmes à élucider ne pouvait qu'engager à traquer Régine dans les archives ! La poursuivant d'un bout à l'autre de son existence, j'ai pu esquisser le destin de cette femme, de ses proches, et cela m'a conduite à terme à articuler mon étude autour du problème de la conversion.

Mon enquête (pardonnez-moi de la raconter un peu !) s'est donc ouverte sur Régine, sa famille dracénoise, son père, et son frère Jacob Massip Abram également médecin, ses premières noces vers 16 ans au sein du judaïsme aixois. Avec son premier mari juif, futur médecin, Bonet de Lattes, c'est le petit monde nanti des notables, des praticiens juifs de Provence, qui s'est offert à l'observation, toute une oligarchie lettrée et solidaire dans ses options matrimoniales.

Régine, devenue la *neofita* Catherine Sicolesse, *nunc christiana*, allait gérer par la suite une vie matrimoniale mouvementée, convolant successivement avec trois chrétiens. Le premier, Gillet Gilibert, épousé en 1472 après conversion, a été difficile à cerner. Secrétaire du roi René, écuyer des cuisines royales, il sera mis en cause par une Lettre du monarque du 21 octobre 1474, que j'ai publiée⁽¹⁴⁾, l'accusant d'avoir perpétré "avec quelques personnes de la Cour" une conversion forcée sur une fillette juive de Pertuis, après un méfait similaire commis à l'encontre d'une fille, je cite, "de Mancip Abrahe, juif de notre ville de Draguignan"! Comment débrouiller cet écheveau très emmêlé ?

J'ai mis dix ans pour identifier la fillette en question, Massipa, orpheline, cousine germaine de Régine, petite fille du célèbre médecin juif du roi René, Abraham Salomon de Saint-Maximin, et héritière du praticien défunt Mosse Abraham ! Une victime nullement démunie !

Autre question qui s'imposait : laquelle des trois filles Abram⁽¹⁵⁾ de Draguignan, Gillet avait convertie, et quand ?

Bonedone Abram fut la demi-sœur de Régine ; les archives de Pertuis la disent convertie dès 1467 ; un document aixois évoque en 1470 une restitution de dot la concernant : était-elle veuve à cette date ? Séparée d'un premier mari juif ? En tout cas, elle est remariée, en tant que *neofita* appelée Guilhelmette de Villages, épouse de René de Saint-Maurice, lui-même converti et filleul du roi comme l'indique pleinement sa nouvelle identité⁽¹⁶⁾ et comme l'a confirmé un document de 1474.

Parrainée par la puissante famille des Villages apparentée à Jacques Cœur, Guilhelmette a donc été convertie avant Régine. Se pourrait-il qu'elle fût convertie de force par Gillet, personnage de Cour ? Elle aurait épousé ensuite un filleul du roi, juif converti originaire de Saint-Maximin, autrefois appelé Astruc Maurel⁽¹⁷⁾. Il est permis d'imaginer comme le recommandait Georges Duby qui rangeait parmi ses règles d'or : l'imagination, "l'indispensable magicienne" ! : Régine, épouse de Lattes a peut-être rencontré à Aix Gillet dont elle aurait pu s'éprendre ! Avec une soeur et un beau-frère déjà convertis et parrainés en haut lieu, le saut prodigieux qu'elle a fait dans la belle société chrétienne a pu être facilité. On peut imaginer aussi qu'après la conversion forcée de l'aînée Bonedone dès 1468, le père Massip ait envisagé de doter plus largement la cadette Régine en 1469, en vue de faciliter son union avec une famille puissante du quartier juif aixois (les Lattes) – ce qui d'ailleurs n'allait pas la préserver d'un abandon de la religion ancestrale.

Quant à la troisième sœur, elle n'est appréhendée dans les documents qu'en tant que néophyte nommée "Charlotte" ; un prénom rare, et nullement juif ! Les archives de la Cour des Comptes à Marseille révèlent en 1474 qu'elle fut la filleule de la reine Jeanne et du duc de Calabre (Jean, fils du roi René). Du beau monde ! En 1475, elle est mariée à Jean de Laudun, *neofitus* aussi, fils d'un médecin juif de Saint-Rémy, Davin de Lattes. Divers rameaux des Lattes originaires du Languedoc vivaient dans de nombreuses villes de Provence.

Autant dire que ces trois filles Abram, converties sous le roi René, encadrées par le milieu de Cour, ont été "sollicitées" sans doute vu leur riche statut : des recrues fortunées issues du monde étroitement lié et influent des médecins juifs de Provence.

Ces cas féminins de conversions sont exceptionnels. En général, l'abandon du judaïsme survenait dans les rangs masculins. Tel à la même époque le néophyte aixois, Jean Aygosi, jadis appelé au temps où il était juif, avant 1460, Crescas Vitalis

Avigdor dont j'ai publié les quatre testaments⁽¹⁸⁾ enregistrés tous les cinq ans (de 1473 à 1488) et révélant son attitude à l'égard de ses filles demeurées juives (l'une d'entre elles, Mirete Orgier, lui fera un procès pour récupérer dix-sept manuscrits hébraïques dont le Saint-Amand en médecine et Gérard de Solo, et le *Traité sur la sphère* de Sacrobosco traduit par Salomon Avigdor d'Arles – lointain petit cousin ? – qui venait à Montpellier dans les années 1391 acquérir des manuscrits médicaux) ; ces testaments ont révélé aussi au fil de leur remaniement son évolution de nouveau chrétien s'adonnant au mécénat religieux, léguant une partie de sa fortune à l'édification, alors en cours, du Portail sculpté de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix, puis au reliquaire de saint Maximin, premier évêque légendaire aixois.

Toujours chez les notaires d'Aix, rien moins qu'un René Danjou de Pertuis, néophyte venu d'Avignon dont le passé juif me reste inconnu, ou des Grimaldi de Pertuis issus de Bonsenhor Davin.

Au même moment aussi, vers 1460, j'ai pu repérer dans les archives de Marseille – véritable pépite – le bisaïeul maternel du célèbre Michel de Nostredame, alias Nostradamus, avec son identité autrefois juive⁽¹⁹⁾.

Si on revient à Régine-Catherine, elle sera veuve en 1479 de Gillet qui lui a laissé un fils au prénom peu banal de René ; hors quartier juif évidemment, on la voit faire réparer sa belle demeure place des Prêcheurs en faisant appel au maître-verrier du roi René, Jean Sauvage !

Les archives révèlent ensuite un troisième mariage, avec le juriste Etienne Jean, vers 1495 ; et pourtant, au même moment, elle procède à une donation entre vifs destinée à un 4^e individu, Simon Nas, bourgeois de bonne envergure, en invoquant "sa solitude", alors qu'elle a tout de même un nouveau mari ! Georges Duby en son temps, m'avait objecté avec humour : "on peut avoir un mari, et se sentir seule !". Grâce aux notaires aixois, on apprend qu'en fait elle a eu une union libre avec ce quatrième homme, de laquelle seraient nés deux enfants Antoine et Marguerite ; une liaison qui ne les a pas empêchés de convoler chacun de leur côté ! Leur veuvage respectif les conduira à s'unir enfin : quatrième mariage. Elle aura un comportement singulier dans ses testaments, taisant longtemps l'union libre et les deux enfants nés hors mariage (naturels ?) auxquels d'ailleurs elle ne lèguera rien.

J'ai pu écrire⁽²⁰⁾ qu'une telle documentation, notariée, révélant ses quatre mariages, son entregent, ses biens matériels, ses effets vestimentaires légués à des servantes à son service, taisait cependant son apparence physique ou ses sentiments.

Mais récemment deux nouveaux documents ont apporté des éléments en ce domaine.

On y apprend qu'entre elle et Etienne Jean, le juriste (troisième époux), ne régnaient en fait que "l'ire, la zizanie et la mésentente" qui vont les conduire à une séparation de corps et de biens enregistrée chez notaire. J'ai publié ce document à Fanjeaux en 2008⁽²¹⁾. Enfin, nouvelle pièce à verser au dossier : un quatrième testament la concernant, dès 1484 (en fait ce furent ses premières "dernières volontés"). Veuve de Gillet le convertisseur (on le savait certes), elle promet à leur fils René toujours vivant l'entretien jusqu'à sa majorité, et elle semble très affectée par la mort de Guilhelmette, sa demi-sœur : elle demande à son beau-frère veuf René

de Saint-Maurice, désigné comme son héritier, qu'après son décès, son corps soit transporté dans la ville de Saint-Maximin auprès de la sépulture de Guilhelmette, dans l'église du Couvent des Prêcheurs, à Sainte-Marie Madeleine⁽²²⁾.

Tous ces documents qui ont la fraîcheur du vécu n'ont pu être collectés sans un long travail de dépouillement systématique dans les archives. Je reste redevable à Régine, parce que grâce à elle, sur un demi-siècle de 1469 à 1525 (dates extrêmes des actes la concernant), un miroir m'a été offert pour observer tous ses contemporains, tant juifs qu'anciens ou nouveaux chrétiens.

Ces convertis de l'époque du roi René ont été en général des personnages en instance d'ascension. La reconstitution de leurs alliances (je m'y suis penchée en travaillant sur les Nostredame) montre l'étroitesse des liens tissés entre les lignages de néophytes, et permet de retrouver presque l'ensemble des néophytes du moment, sous le règne de René d'Anjou. Ce petit monde des "autrefois juifs" appartenait au microcosme des *neofiti* de Provence, pas encore si nombreux dans les années 1460-80, sorte de convertis périphériques vivant en marge de leur noyau d'origine, hors des espaces plus ou moins cloisonnés dévolus⁽²³⁾ à leurs anciens coreligionnaires.

Leurs mariages "croisés" au sein des Maisons de néophytes, révèle un jeu d'alliances ne devant rien au hasard. Des groupes serrés en réseaux étendus sur toute l'aire provençale, créaient aux confins des communautés juives, une petite nébuleuse "néophyte", de plus en plus affirmée. Son déploiement quasi méthodique s'étendait d'une ville à l'autre, créant un véritable maillage, autant matrimonial qu'économique et culturel. Les enfants de néophytes se mariant à la première génération avec d'autres enfants de néophytes, au sein d'un milieu soudé aux racines judaïques communes tellement prégnantes, une telle stratégie à l'oeuvre tend à démontrer que les néophytes se sont appuyés les uns sur les autres pour définir leur place dans la société.

Sur la souche judéo-provençale, terreau fertile, les surgeons néophytes donneront toute leur dimension et offriront les meilleures élites qui soient, des élites du monde intellectuel, du monde commercial, autant que du monde juridique si l'on revient vers Régine Abram, *neofita* à la même époque, en 1472 et dont l'héritier Accurse de Lione en 1525, petit-fils de son frère médecin maître Jacob Massip Abram converti entre temps sous le nom de Raymond de Cipières, est déjà entré à cette date au Parlement de Provence !

Tels sont les trésors offerts par la documentation. Une documentation qui révèle en outre une véritable typologie des conversions.

Après la mort du monarque en 1480, et le rattachement français de 1481, le climat s'assombrit pour les juifs, et aux conversions précoces ou ponctuelles, s'ajoutèrent les **néophytes des temps de crises**. Ainsi le "tumulte" meurtrier d'Arles de juin 1484 sera t-il suivi quinze jours après le drame par cinquante abandons du judaïsme, parmi lesquels des descendants d'illustres familles de lettrés connus, les Nathan d'Arles.

Par la suite, les évictions décrétées de 1493 à 1501 achevèrent d'amplifier le phénomène, et dans l'urgence, des familles entières basculèrent dans ce que j'ai appelé les "**conversions du dernier recours**".

Il faut dire que le contexte européen n'était guère engageant, les aires d'habitat juif autorisé s'étant rétrécies comme peau de chagrin : après l'Angleterre et le royaume de France un siècle plus tôt, l'Europe méditerranéenne à son tour renvoyait fin XV^e siècle ses minorités juives : la péninsule ibérique, les possessions aragonaises (Roussillon-Cerdagne, Sicile, Sardaigne), la Provence qui emboîtait le pas, suivie par la Principauté d'Orange en 1505.

Sur 2000 individus encore présents en Provence à la veille de l'expulsion, un millier environ opta pour la conversion. Appelés "néophytes autrefois juifs", *nunc cristiani*, adoptant les patronymes de parrains issus de la meilleure société chrétienne, ces convertis de Provence que Louis XII taxera en 1503 et en 1512, finiront – avec une prompte ascension sociale, et en dépit de comportements de groupe au départ (mariages endogamiques notamment) – par faire souche en se greffant sur les plus hauts lignages du terroir.

Cette micro-société d'*olim judei* a offert à l'observation ses nouvelles options professionnelles: dans le passé juif, la médecine représentait le facteur de promotion sociale, ayant servi de levier à leurs pères, praticiens cultivés et expérimentés. Pour les frais convertis, des horizons neufs s'ouvrirent désormais, tentants: les mondes du droit, celui de l'Église offrant également des débouchés – mais tout de même avec mesure ! il ne fallait pas monter trop haut dans la hiérarchie ecclésiastique !

Au sein de ce groupe en pleine mutation, on a pu trouver de 1501 à 1530 chez les notaires quelques occurrences où l'on fustige "l'incroyance" d'un ex-mari demeuré juif (1497, *perfidius judeus*), ou d'une fille persistant à Avignon dans sa *perfidia judaica* (1520) ! Il est apparu des accusations de marranisme explicites (1516, 1529). Le contexte européen pouvait expliquer des relents de suspicion (Fernand Braudel n'a t-il pas écrit : "L'Europe s'est vidée de juifs, mais remplie de marranes au cœur douteux" ?), des relents de méfiance face aux réussites dérangeantes de certains néophytes, et face au flux de juifs comtadins parvenant en Provence pour se refaire une identité ou rejoindre des parents convertis.

J'ai pu identifier trois cents néophytes (deux cents Aixois, et cent Provençaux) avec les anciens noms juifs et leurs nouvelles identités chrétiennes. Citons pour exemples le dirigeant communautaire aixois Josse de Lunel devenu à l'automne 1501 le *nouveau crestien* Guillaume de Roquebrune ; ou le notable juif phocéén Vidal Aurelhuti désormais appelé Charles de Saint-Bauzille !

Les néophytes changèrent ainsi de patronyme en même temps que de religion, et on vit apparaître des familles s'appelant d'Entrecasteaux, d'Estienne, de Malespine (anoblis dès 1519 ! j'ai publié la lettre d'anoblissement avec l'attribution de leurs armoiries. Cf. documents ci-joints), de Puimichel, de Roquemartine, de Silvacane, de beaux noms à particule!

Grâce à ces "convertis" d'autrefois, la Provence a beaucoup d'aïeux juifs !

Il n'est qu'à citer dans la lignée des Nostredame, le frère de l'astrologue, Jean, qui deviendra historien de la Provence, et dont les travaux seront repris par son neveu César dans l'édition monumentale de 1614. Les Ortigue d'Apt, issus de Jean Hortie (ex-Salomon de Beaucaire, avant 1481), fourniront fin XVI^e un poète "gentilhomme d'Apt" – comme il lui plaisait de se nommer – Hannibal de Lortigues, considéré comme l'un des meilleurs poètes chrétiens de son temps.

Autant dire que les juifs de Provence, franchissant le pas de la conversion, offriront à la terre qui les a vu naître et où dormaient leurs ancêtres, des personnalités éclairées capables d'être à l'avant-garde d'une "intelligentsia" notoire et prospère. Leur "success-story" fut peut-être le résultat de multiples facteurs : exaltation de la recherche intellectuelle chère à leurs pères, maintenances culturelles de leurs aînés, quête d'honneurs soudain accessibles, rôle de la philosophie et du rationalisme qui furent si prégnants chez leurs frères languedociens, considération des malheurs affligeant les juifs, attente messianique déçue reportée vers le christianisme, tous ces paramètres ont sans doute eu leur part dans le comportement de franges cultivées de la société juive provençale, qui d'ailleurs – sur une autre échelle certes, bien moindre – n'était pas si éloigné de celui des élites juives aragonaises.

Est-ce à dire que la conversion menait à la réussite ?

En tous cas, avant la mort du roi René, il n'y avait pas de menace d'exil et pourtant chaque communauté a fourni deux à trois convertis ! Certes plus tard, après le rattachement du Comté au Royaume et le climat alourdi, pour pouvoir demeurer en Provence après août 1501, les juifs n'eurent pas d'autre solution que la conversion.

Cependant, les néophytes de Provence – un millier d'individus – au fond pas si nombreux – pourvus de patronymes à particules sentant plus la lavande que les parfums de Judée (comme l'avait écrit en 1905 sous une autre forme Jules Bauer contestant la véracité des Listes de néophytes imposés en 1512 : "*leur Liste de noms – dont un grand nombre à particule – désigne moins une liste de personnes issues de ghetto qu'une partie de l'armorial de vieille noblesse provençale*")⁽²⁴⁾, ces néophytes s'intégreront assez aisément, leur petit nombre favorisant leur insertion ; aucune comparaison possible avec leurs frères ibériques, autrement plus nombreux, soumis aux rigueurs de l'Inquisition, ou aux massacres portugais de 1506.

Et si pour les "convertis de la dernière heure", ceux de septembre 1501, l'ascension sera logiquement plus tardive, sensible seulement vers le milieu du XVI^e siècle, tels les Estienne (autrefois Gabriel-Cohen et plus tard Estienne d'Orves !⁽²⁵⁾), en revanche pour les néophytes du milieu du XV^e siècle, ceux de l'époque du roi René (les Danjou ou les Orgon de Pertuis, les Citrani ou Provençal d'Apt, nos Turelli de Marseille ancêtres maternels des fameux Nostredame), les exemples d'ascension sociale se feront naturellement plus tôt, et seront pour certains d'entre eux indiscutables, sinon extraordinaires.

Il me paraît intéressant de terminer sur le premier mari de Régine, maître Bonet de Lattes : **rétif à la conversion, il fut un "exilé précoce"**, se dirigeant vers l'Italie dès 1492 où il est repéré à Pise, puis à Rome en 1493 où il publie son fameux *Anulus astronomicus* écrit en latin (certes un mauvais latin émaillé de gallicismes et d'hébraïsmes (*Lex hebraea michi est, lingua latina minus*) : il s'en excuse auprès du pape avec une jolie figure de rhétorique : "Mieux vaut des roses dans un vilain panier, que des orties dans une belle corbeille" ! Il dédia en effet cet "Anneau astronomique", à son protecteur "le bienheureux pontife Alexandre VI". Parce qu'il ne fut pas médecin d'un pape ! Mais de trois papes, Alexandre VI, Jules II et Léon X. Le génie inventif de ce *magister Bonnetus physicus Romanus hebraeus* (tel qu'il est appelé à Rome) réside en ce qu'il fut l'auteur d'un astrolabe miniaturisé en bague, qu'il a été cité par Rabelais dans son *Estude de l'enfant géant*, et visité à son domicile romain situé dans le quartier juif par le disciple de Lefèvre d'Étaples,

Charles de Bovelles. Son ouvrage mince et si intéressant pour érudits versés en sciences astronomiques et mathématiques, a été souvent “accroché” au *Traité sur la sphère* de Sacrobosco, accompagné du commentaire de Lefèvre d’Étaples, et précédé de la traduction latine de la *Géométrie* d’Euclide par Boèce : joint à ces “puissantes locomotives” (expression du moderniste Jean-Claude Margolin, récemment décédé), son texte fut donc voué à une riche carrière⁽²⁶⁾.

C’est vous dire, pour conclure, que le premier mari de Régine, maître Bonet de Lattes l’Aixoise aux lointaines racines languedociennes, médecin juif et futur savant promis à la postérité, n’avait pas été un si mauvais parti choisi par son père ! Son intelligence intuitive qui lui avait permis de quitter la Provence avant que le climat ne se gâte vraiment, témoigne de la faculté d’adaptation réelle d’un juif du Midi de la France, un lettré certes, parlant la langue d’Oc, l’hébreu bien sûr et un peu le latin, parti en Italie avec tout son bagage intellectuel acquis à Aix, et devenu un médecin apprécié à la Cour pontificale, homme de science, créatif, ayant réussi en somme son “exil précoce” tout en demeurant fidèle à la foi de ses pères !

*
* * *

La Provence m’a offert le cœur de ses archives.

Pouvoir correspondre aujourd’hui avec des descendants de néophytes (les Estienne d’Aix ; ou les Cadenet de Salon issus du médecin Samuel Vital de Carcassonne converti vers 1486, des Cadenet auxquels s’alliera d’ailleurs la fameuse famille marrane Catalan ou Catelan de Montpellier, ces apothicaires bien connus décrits par Félix Platter, le Bâlois venu faire ses études de médecine début XVI^e (27). Retrouver Bonet de Lattes sous la plume de Rabelais ou dans une lettre que lui écrivit le fameux humaniste hébraïsant Reuchlin, venu de Bâle se mettre sous la protection du Saint-Siège : il lui demandait d’intervenir en sa faveur auprès de Léon X (Reuchlin l’appelle “magister *Mazal tov* !”), cela a représenté pour moi une aventure quasi jubilatoire puisée dans une “Histoire pleine, vivante et continue”, celle que Georges Duby évoquait en citant Michelet : “un puissant mouvement qui deviendrait la vie même”.

Toute cette belle aventure n’aurait pu être réalisée sans l’amour des miens.

Depuis celui grandiose de mes parents et de mes frères partis trop tôt, témoins d’une enfance paisible, pour moi “royale”, dans l’Algérie coloniale, puis dans le Midi, de l’autre côté de la Méditerranée. Il faut y ajouter l’affection de mes sœurs, de leurs familles, et des familles de mes frères défunts.

J’ai toujours pu compter sur le soutien de mon mari, Carol Iancu, depuis 1972, et notre ferveur commune pour l’étude a fait le reste. Mes merveilleux enfants, Michaël et Sarah, sont ma force. Notre famille s’est agrandie de leurs conjoints Dragomirna et Nicolas, et s’est illuminée avec l’arrivée de la petite dernière, Léa-Clara.

Permettez-moi, dans cette vénérable Institution qui m’accueille aujourd’hui, de leur dédier ce moment unique, lorsque la reconnaissance de mes Pairs m’honore, m’émeut, et me gratifie tellement.

Je vous remercie.

SOURCE

Danièle IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence. L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, Préface de Georges Duby, Postface de Gérard Nahon, Paris-Louvain Editions Peeters, 2001. Pièce justificative n° 60 (transcription), p. 627-628, photos p. II et 634.

- (1) J'avais eu le privilège de travailler avec lui il y a deux ans lors du Colloque du 26 mai 2012 déroulé à l'Abbaye de Gellone (sur *Duoda. Belle fille de saint Guilhem et autres femmes de caractère au Moyen Age*). Le livre qui en a résulté (parution le 14 juin 2014 à Saint-Guilhem-le-Désert, aux Éditions Guilhem) "est dédié à la mémoire de Jean Nougaret qui consacra de nombreuses années de sa vie aux études concernant Saint-Guilhem le-Désert et l'Abbaye de Gellone. Il fut Président puis Président honoraire du Comité Scientifique du Musée de l'Abbaye de Gellone. Sans son érudition, son obstination, sa gentillesse et son efficacité, le musée n'aurait peut-être jamais vu le jour".
- (2) Danièle IANCU-AGOU, "Georges Duby (1919-1996) et le renouveau des études sur les Juifs de Provence", *Revue des études juives*, 159(3-4), 2000, p. 479-483.
Il m'est agréable de citer aussi les médiévistes aixois dont j'ai été l'élève : Noël COULET qui m'a formée à la paléographie avec l'archiviste Marie-Christine TROUILLET-RÉMY, Huguette TAVIANI-CAROZZI, Charles DE LA RONCIÈRE, Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD, et le regretté Louis STOUFF. Pour être complète, ne doivent pas être omis mes prédécesseurs à la "Nouvelle Gallia Judaica", Bernhard BLUMENKRANZ, regretté fondateur de cette Équipe CNRS dont j'ai la responsabilité à Montpellier, ses successeurs Gérard NAHON et Gilbert DAHAN, et mon collègue en instance de départ en retraite, Élie NICOLAS, informaticien d'élite.
- (3) Danièle IANCU-AGOU, *Provincia judaica. Dictionnaire de géographie historique des Juifs en Provence médiévale*, Préface de Noël COULET, Paris-Louvain, Éditions Peeters, 2010.
- (4) La jolie expression est de Noël COULET., professeur émérite de l'Université de Provence.
- (5) A Montpellier, l' *helemosine* est citée dans le document de 1277 évoquant la *synagoga judeorum*. Cf. mon article, "Le *mikvé* et l'évolution du quartier juif médiéval à Montpellier", dans *Les Juifs à Montpellier et dans le Languedoc. Du Moyen Age à nos jours*, Carol IANCU dir., Montpellier (UPV), 1988, p.80.
- (6) Gilbert DAHAN, paragraphe "L'Église et les juifs" dans *La polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Age*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 27-30, et dans son bel article, "La disputation de Paris 1240", le paragraphe "Le contexte : l'Église et les juifs", *Communauté Nouvelle*, n° 49, 1990, p. 98-120.
- (7) Au XVI^e siècle, Jean DE NOSTREDAME (frère cadet de Nostradamus) transforma le récit primitif dans un court texte: *Discours sur la vie de saint Hermentaire*.
- (8) N'oublions pas que les juifs aixois avaient le monopole des amandes ! (on peut penser aux *Amandes d'Aix*, roman d'Armand LUNEL, et ... dans la foulée aux calissons!). Si les juifs de Marseille étaient spécialistes du travail du corail, ceux de Salon ou de la région toulonnaise s'adonnaient au commerce de l'huile d'olive.
- (9) Danièle IANCU, *Être Juif en Provence au temps du roi René*, Paris, Albin Michel, 1998.
- (10) Danièle IANCU-AGOU, "L'inventaire de la bibliothèque et du mobilier d'un médecin juif d'Aix au milieu du XV^e siècle", *Revue des études juives*, 1975, p. 47-80.
- (11) Médecine antique (Galien, Hypocrate), arabe (Avicenne, Rhazès), juive d'expression arabe (Isaac Israéli, Maïmonide) ; école de Paris, de Salerne, de Montpellier (Guy de Chauliac, Bernard de Gordon, Gérard de Solo, Jean Jaucme, etc.) meublaient ses rayonnages. N'oublions pas qu'en 1309, au programme de la licence à la faculté de médecine

- de Montpellier, devaient être étudiés : Galien, Rhazès, Avicenne et I. Israéli). Cf. *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^e-XV^e siècles)*, Daniel LE BLÉVEC dir., Turhout, Brepols, 2004.
- (12) Cf. les travaux anciens de Ernest RENAN, “avec la collaboration d’Adolf NEUBAUER”, “Les écrivains juifs français du XIV^e siècle”, *Histoire Littéraire de France*, tome 31, Paris, 1893, p. 227-239.
- (13) Danièle IANCU-AGOU dir., *L’expulsion des Juifs de Provence et de l’Europe méditerranéenne (XV^e-XVI^e siècles). Exils et conversions*, En mémoire de Georges Duby, Paris-Louvain, Éditions Peeters, 2005, 285 pages.
- (14) Danièle IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence. L’exemple d’Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, Préface de Georges Duby, Postface de Gérard Nahon, Paris-Louvain (Éditions Peeters), 2001, p. 64 et pièce justificative n° 13, p. 481-484.
- (15) Par commodité onomastique et faciliter les dossiers prosopographiques, j’ai distingué – au sein de cette large parenté – les Abraham de St-Maximin des Abram de Draguignan en ôtant à ces derniers le “h”.
- (16) Quand on sait que le roi René est né le jour de la Saint-Maurice et qu’il est enterré à la cathédrale Saint-Maurice d’Angers, ce nom de baptême devient clair !
- (17) Je viens seulement de découvrir son passé juif, consigné dans les archives du Var, grâce au généalogiste François BARBY. J’avais bien repéré son frère, tailleur, Rolin de Saint-Maurice, sur lequel les sources aixoises sont abondantes (deux testaments en 1502 et 1510 ; tableau généalogique n° 92, p. 435 de *Juifs et néophytes en Provence ...*, *op.cit.* et également p. 186, 204, 209, 269, 271, 273, 279, 312, 416, 421, 426, 427, 435.
- (18) Danièle IANCU-AGOU, “Le néophyte aixois Jean Aygosi (1441-1488). Passé juif et comportement chrétien”, dans Michael XII, Tel –Aviv (The Diaspora Research Institute), 1991, p. 157-212.
- (19) Cf. *Juifs et néophytes en Provence ...*, *op.cit.*, chapitre II, “Les néophytes sous le roi René (1460-1480)”, p. 103, tableau n° 15; et Danièle IANCU-AGOU, Le bisaïeul maternel marseillais de Nostradamus: réseaux néophytes et maillage matrimonial (1460-1496)”, *Jews and Christians in Medieval Europe : the Historiographical Legacy of Bernhard Blumenkranz*, Vienne, 23-25 octobre 2013, à paraître.
- (20) Danièle IANCU-AGOU, *Juifs et néophytes en Provence. L’exemple d’Aix ...*, *op.cit.*
- (21) Danièle IANCU-AGOU, “Vie privée et réussite sociale dans l’aristocratie juive et néophyte aixoise à la fin du Moyen Age”, *Famille et parenté dans la vie religieuse du Midi (XII^e-XV^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux* 43, Toulouse, Éditions Privat, 2008, p. 373-395.
- (22) Saint-Maximin, qui conserverait des reliques de sainte Madeleine est un haut lieu de la dévotion magdalénienne : une néophyte de cette ville, autrefois nommée Clarete Passapayre (la mère de la petite Massipa convertie de force) prendra le prénom de Madeleine après conversion. Première mention : 1497. cf. *Provincia judaica ...*, *op.cit.*, p. 117 et tableau V., p. 203 ; cf. aussi *Juifs et néophytes...*, *op.cit.*, p. 162. Ce testament de 1484 est en instance de publication dans les *Mélanges Jean-Paul Boyer*, Noël COULET et Thierry PÉCOUT éd., à paraître dans *Provence Historique* : “Encore un testament (1484) à verser au dossier de Régine Abram de Draguignan”.
- (23) Cf. ma notice “Quartier juif”, *Dictionnaire Encyclopédique du Moyen Age Chrétien*, dir. Aandré VAUCHEZ, Paris, Editions du Cerf, 1997, t. II, p.1279, et mon livre *Provincia judaica, ...*, *op.cit.*

- (24) Jules BAUER, “Les conversions juives dans le Comtat Venaissin”, *Revue des études juives* 50, 1905, p. 91-111. Il contestait le contenu des Listes de 1512. Les progrès de la recherche ont démontré qu’il avait tort.
- (25) On sait le sort réservé à l’un de leurs descendants ! Honoré d’Estienne d’Orves, officier de marine français, rallié au général de Gaulle en 1940, arrêté par la Gestapo et fusillé à 40 ans au Mont-Valérien en 1941; il a laissé son *Journal de famille* et son *Journal de bord* (1950).
- (26) D. IANCU-AGOU, “Vie privée et réussite sociale dans l’aristocratie juive et néophyte aixoise à la fin du Moyen Age”, ..., *op.cit.*
- (27) E. LE ROY LADURIE, *Le siècle des Platter. 1499-1628*, tome I, *Le Mendiant et le Professeur*, Paris, Fayard, 2001, p. 267 et suivantes.

Réponse de Gérard DÉDÉYAN

J'ai le difficile devoir de tenter de remplacer, pour cette réponse que j'ai l'honneur de prononcer, le regretté Jean Nougaret, trop tôt disparu, en décembre 2013, Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, Président de la Section Lettres de notre Académie en 2011. Cet éminent confrère, d'une grande érudition et d'une grande discrétion, mais toujours soucieux de faire partager son savoir, était beaucoup plus familiarisé que moi, d'une part avec l'histoire médiévale des pays d'oc, particulièrement pour la période romane, comme l'attestent ses nombreuses publications, d'autre part et particulièrement avec le patrimoine juif de Montpellier et votre œuvre, qui couvre le judaïsme médiéval tant en Languedoc qu'en Provence, débordant parfois sur la péninsule Ibérique.

Madame, je me propose d'esquisser d'abord les grandes lignes de votre destinée personnelle, j'évoquerai ensuite les principales étapes de votre cursus académique, enfin j'essaierai, avec nos consœurs et confrères et tous ceux qui ont bien voulu être présents ce soir, de prendre la mesure de votre œuvre scientifique, que votre entrée dans notre Compagnie va nous rendre plus proche.

Mais je veux d'abord vous remercier de m'avoir fait l'amitié de rappeler nos échanges sur nos racines respectives, échanges qui soulignaient le parallélisme des destinées juive et arménienne, marquées avant tout par une fidélité sans faille à la foi ancestrale (l'Arménie fut le premier Etat officiellement chrétien au début du IV^e siècle) et par une capacité exceptionnelle à surmonter les violences de l'Histoire. La présence sensible des Arméniens en Languedoc est tardive. Je citerai l'exemple emblématique de l'agronome Jean Althen, fuyant la domination persane en Arménie, et qui, vers le milieu du XVIII^e siècle, à la demande de la Société royale des Sciences de Montpellier, ancêtre de notre Académie, tenta d'acclimater la culture du coton à Montpellier et à Lattes. Il introduisit celle de la garance dans le Vaucluse. Mais il s'agit là d'un immigré (l'immigration arménienne dans le Midi étant attestée, au plus tôt, au XVI^e siècle). La souche des Juifs du Midi est, de fait, quasiment autochtone, puisque leur présence est attestée par l'archéologie, en Provence, dès le 1^{er} siècle de notre ère (lampe à huile d'Orgon), et confirmée par celle-ci dans le Languedoc au VII^e siècle (pierre tombale juive de Narbonne). Les sources narratives latines attestent éloquemment pour la période intermédiaire cette présence juive, sans que l'on puisse préciser la proportion de convertis dans ces communautés remontant, selon la tradition, à la destruction du Temple par Titus, en 70 après J.-C.

Mais je reviens vers vous : vous êtes née dans le Grand Sud algérien, à "Djelfa, petite ville de mon enfance", comme s'intitule un des nombreux articles, sous forme de souvenirs, que vous avez consacrés, dans des revues communautaires, à cette "petite ville de garnison", "poste militaire ou sorte de caravansérail établi par les Français en 1852", où la communauté juive avait été créée artificiellement, à partir de familles sollicitées des localités voisines, mais s'avérait héritière de communautés très anciennes du Sud de l'Algérie, présentes parfois depuis le XIII^e siècle et, pour la plupart, originaires du Mzab [groupe d'oasis du nord du Sahara]. Vous évoquez volontiers un père austère et d'une grande piété, une mère "venue du nord", très occidentalisée, mais sœur du grand rabbin de Médéa (assassiné au début des événements d'Algérie), la foi juive se nourrissant en famille, mais aussi à la synagogue Agou, du nom même de votre famille paternelle. Avec un lyrisme qui

demanderait à s'épanouir plus amplement, vous évoquez ce qui a illuminé votre enfance et votre adolescence, et d'abord les fêtes juives, avec leurs couleurs et leurs saveurs ("la *soukka* de mon enfance", ce terme désignant une sorte de hutte, construite pour la fête des Cabanes selon les prescriptions bibliques), la virtuosité des ménagères qui contribuaient à l'éclat de ces fêtes, le retour de vos aînés pour les grandes vacances. Emule de Marcel Pagnol dans *La gloire de mon père* par votre évocation de la magie des grandes vacances dans les pays de soleil, vous pressentiez déjà, inconsciemment, une autre terre lumineuse, qui allait vous accueillir : la Provence. En effet, en 1962, à la veille de l'indépendance de l'Algérie, vous quittez, avec vos parents, votre terre natale, et, en même temps, "la maison du bonheur". "Je me souviens – écrivez-vous –, d'avoir fait avec ma mère, dans ce tendre soir d'été qui tombait, le tour de chaque chambre, une à une. L'émotion était palpable".

Même si vous êtes franchement médiéviste, certains de vos articles à caractère scientifique concernent aussi les communautés juives à l'époque contemporaine, en Algérie, voire même, d'ailleurs, à Djelfa, tant les lieux de votre enfance et de votre adolescence vous ont marquée. C'est le cas de votre évocation, "Le camp Suzzoni en Algérie française. Notes autour d'une aquarelle (1940)", inspirée par un document offert par votre beau-frère, du camp d'internement pour les Républicains espagnols, ou encore de votre long article "Les détenus ashkénazes du camp d'internement de Djelfa et les Juifs locaux (1941-1942)".

Revenant au cercle de famille, je rappelle que vous êtes mariée à mon savant et dynamique collègue, le Professeur Carol Iancu. Nous avons codirigé, pendant plusieurs années à l'Université Paul Valéry, l'Equipe d'Accueil "Juifs, Arméniens et chrétiens d'Orient" (nous nous apprêtons à publier ensemble un ouvrage collectif sur "Les violences de l'Histoire" évoquées plus haut). L'œuvre de cet éminent spécialiste du judaïsme contemporain et de la Shoah, et plus particulièrement de l'histoire des Juifs de Roumanie, a, d'ailleurs, été récemment honorée par deux substantiels volumes d'hommage, publiés l'un en France, l'autre en Roumanie. Vous avez une fille Sarah, brillante soliste (violoncelliste de l'Orchestre du Capitole de Toulouse), et un garçon, Michaël, talentueux violoniste au départ, mais qui s'est finalement tourné vers l'Histoire (son doctorat a porté sur *Spoliations, Déportations, Résistance à Montpellier et dans l'Hérault*), et qui est directeur de l'Institut Maïmonide, installé 1, rue de la Barralerie, sur l'emplacement même de l'ancienne synagogue et du *mikvé* médiéval.

Vous avez évoqué "Le *mikvé* et l'évolution du quartier juif médiéval", dans une communication publiée dans les actes du colloque international *Les Juifs à Montpellier et dans le Languedoc à travers l'histoire, du Moyen Age à nos jours*. Ce colloque avait été organisé par le Professeur Carol Iancu, à l'Université Paul Valéry, en 1985, dans le cadre des cérémonies du Millénaire de la Ville de Montpellier. C'est à cette occasion que Georges Frêche, alors député-maire, avait inauguré le *mikvé* médiéval, admirablement restauré grâce aux services municipaux. Vous étiez en droit de souligner l'originalité de ce bain rituel, avec " sa surprenante nappe d'eau, naturelle, au niveau fluctuant selon les saisons, indice d'un renouvellement permanent, comme le réclame la Loi", soulignant que, à part ce lieu de purification, "il ne subsiste guère aujourd'hui à Montpellier, de bâtiments romans", et que, pour la France, c'était un des sept *mikvés* médiévaux (daté des XII^e-XIII^e siècles) conservés autrement que par des traces dans les archives. On trouvera dans le numéro 7 du *Bulletin historique de la Ville de Montpellier*, paru la même année

1985, votre propre contribution et celle de votre mari, faisant le point de la présence des Juifs à Montpellier et dans le Languedoc, et présentant les deux expositions que vous aviez alors organisées, vous-même au Musée du Vieux Montpellier (pour le Moyen Age), Carol Iancu aux Archives départementales (pour les périodes moderne et contemporaine).

Si vous avez accompli votre cursus primaire et secondaire à Djelfa et à Alger, vous avez fait vos études supérieures à Aix-en-Provence, sous la direction de Georges Duby, de 1967 à 1996 en y incluant le Doctorat d'Etat. Dans un article paru dans la *Revue des Etudes juives* (159, 3-4 juillet-décembre 2000) et intitulé "Georges Duby (1919 – 1996) et le renouveau des études sur les Juifs de Provence", vous rappelez le rôle de direction qu'il assumait dans vos recherches (au sein d'une équipe et à l'occasion de séminaires où vous accompagniez aussi ses collègues cadets, Noël Coulet et Louis Stoff), mais vous donnez aussi avec un plaisir évident, même si c'est dans une note, le texte de la convocation à l'oral de licence de juin 1969, "à Ganagobie plus champêtre (il s'agit de la célèbre abbaye bénédictine, dans les Alpes de Haute-Provence), Voyage en car, Apporter son pique-nique pour midi" (*scripsit* Georges Duby). Entre beaucoup de recommandations du Maître, vous avez retenu encore celle d'avoir "une belle écriture".

Vous avez été attachée (1980), puis chargée de recherche (1982), enfin Directrice de Recherche au CNRS de 2002 à 2013, et depuis 2003 jusqu'en 2013, Directrice de la "Nouvelle *Gallia judaïca*", Equipe CNRS (UMR 8584), délocalisée de Paris à Montpellier à l'automne 2002. Directrice de Recherche émérite, Professeur associé à l'Institut du Judaïsme Martin Buber de Bruxelles (Université Libre de Bruxelles) depuis 1996. Vous êtes aussi responsable éditoriale de la collection NGJ aux Editions du CERF. Le siège de la NGJ, 1, rue de la Barralerie, jouxte l'Institut Maïmonide et le *mikvé*, auquel il faudrait rajouter trois autres composantes de la *Schola Judeorum* : la maison de prières, la maison d'études et la maison de l'aumône. Certainement plus ancienne que le *mikvé*, la présence juive à Montpellier est attestée explicitement dans le testament de Guilhem V, seigneur de Montpellier (1121), et dans le célèbre récit de voyage du Juif espagnol, Benjamin de Tudèle : ce dernier, passant par notre ville vers 1160, écrit que celle-ci "est fort fréquentée par toutes les nations tant chrétiennes que mahométanes, et qu'on y trouve des négociants venant notamment du pays des Algarbes [Al-Andalous et le Maghreb], de toute l'Egypte et de la terre d'Israël".

Vous commencez vos recherches par un mémoire sur la "Topographie des quartiers juifs en Provence médiévale" (1970, publié dans la *Revue des Etudes juives*), mais c'est une porte royale qui ouvre sur votre œuvre, avec votre thèse de 3^e cycle (1976), publiée en 1981 sous le titre "*Les Juifs en Provence (1475-1501). De l'insertion à l'expulsion*", préfacée par Georges Duby, après avoir été couronnée par le Prix Peiresc de l'Académie d'Aix-en-Provence.

Dans votre avant-propos, avec la modestie que l'on vous connaît, vous rappelez votre dette à l'égard de Georges Duby, Professeur au Collège de France, et soulignez "le haut privilège d'avoir été son élève, d'avoir pu suivre son séminaire aixois d'étude des mentalités et des structures sociales médiévales, où l'histoire de la Provence occupe une large place..."

Vous avouiez aussi, en référence à Georges Duby : “Tout en m’efforçant d’être fidèle à son extrême exigence pour “la rigueur et l’attrait” d’un texte (citation de Georges Duby, Guy Lardreau, *Dialogues*, Paris, 1980), je n’ai pu dissimuler ma sympathie pour le sujet. Trop de liens solides et tenaces qui se sont tissés au travers de l’enchevêtrement, de la poussière des documents, m’attachent à cette lointaine “famille” d’il y a cinq siècles”.

De fait, de cette quasi-immersion dans les archives départementales ou municipales, à la recherche des traces des communautés juives de Provence, mais aussi du Languedoc, depuis quelque trente ans, sont résultés, non seulement une maîtrise magistrale de la documentation, constituée – pour l’essentiel – par des registres notariaux, mais aussi – sans que cela nuise en rien à l’objectivité de l’historienne –, un attachement quasi familial à ces rabbins, talmudistes, philosophes, traducteurs, médecins, négociants, cultivateurs, déjà si remarquables par leur fidélité religieuse, leur savoir, leur dynamisme économique, dont vous nous rendez la physionomie familière et que, après nous avoir invités à vous suivre dans votre quête, vous nous faites aimer.

Ce qui me frappe également, c’est que, portée sans doute par “la mémoire de votre douce et tendre mère” pour reprendre votre dédicace, vous portez sur l’histoire des Juifs un regard apaisé ; vous évoquez clairement toutes les discriminations, les violences, dont ils ont été les victimes au Bas Moyen Age, mais, sous votre plume, et grâce, peut-être, à la lumière du Midi, naît toujours une espérance.

Lors de la soutenance de votre thèse de 3^e cycle, à Aix-en-Provence, le 9 juillet 1975, le jury vous encourageait à pallier le manque historiographique avéré concernant le Bas Moyen Age juif en Provence et confortait ainsi vos perspectives de recherche.

Georges Duby (Membre de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1974), dans sa Préface, après avoir loué votre “ferveur”, votre acuité dans l’analyse et votre persévérance, concluait – mais c’était une manière de prophétie – : “Danièle Iancu a du cœur et du goût. Sa quête s’inaugure, brillamment. Elle se poursuit pour le plus grand profit de l’histoire du judaïsme”.

Dès lors, sur une vingtaine d’années, allait bientôt se déployer, en ondes régulières et puissantes, une véritable œuvre, l’œuvre initiée et annoncée, au total une dizaine d’ouvrages, dont cinq, personnels (l’un en collaboration avec Carol Iancu), et cinq sous votre direction (l’un en codirection avec Carol Iancu), sans oublier près de cent cinquante articles dans des revues scientifiques reconnues. Il s’agit d’une imposante construction.

La deuxième étape, remarquable, de votre œuvre, ce fut d’abord votre thèse de doctorat d’Etat, *Juifs et néophytes en Provence. L’exemple d’Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525)*, soutenue en 1995 à l’Université de Provence et publiée, chez Peteers, Paris-Louvain, 2001, dans la Collection de la *Revue des Etudes juives*, avec une Préface de Georges Duby (de l’Académie française depuis 1987) et une Postface de Gérard Nahon, Directeur d’Etudes à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes. Les époux successifs de Régine/Catherine n’étaient pas des moindres. Vous avez-vous-même su éclairer la vie aixoise de son premier mari, le médecin juif Bonet de Lattes, tandis que sa carrière romaine (il fut le praticien des papes Alexandre VI, Jules II et Léon X) a été

mise en lumière par Jean-Claude Margolin. Il est même cité par Rabelais qui compare la manière paresseuse de se lever de Gargantua à celle du “pape Alexandre”, conseillée par son “médecin juif”.

“Ayant plongé sans hésiter dans l'épais, dans l'obscur bourbier des archives notariales” (Georges Duby) pour tenter d'y déchiffrer les noms des individus juifs de Provence, et plus particulièrement d'Aix, et ensuite de les situer dans leur environnement social et professionnel, en cherchant à évaluer leur puissance et leur influence, vous avez pu repérer, dans la masse des documents, le contrat de mariage de Régine Abram, fille d'un notable influent, devenue catholique par son mariage – et portant dès lors le nom de Catherine Sicolesse : elle convola avec trois maris chrétiens successifs. Ce cas particulièrement suggestif, vous a amenée à centrer votre étude sur le problème de la conversion. Il semble que cette conversion, effectuée, dans la plupart des cas repérables (qui concernait les strates supérieures des communautés juives), avant que ne pesât la menace de l'exil, ait été sincère, ne laissant pas entrevoir des traces de marranisme, et que, au final, peut-être en raison de l'absence de manifestations évidentes d'antisémitisme, la société juive ait été, dans la période étudiée, du moins d'après le jugement de Georges Duby, en voie d'intégration à la société chrétienne.

Ayant sans doute en vue les améliorations postérieures de la condition juive, Gérard Nahon, dans sa Postface, “s'étonne encore de lui adjoindre [à l'ouvrage] une Postface ; le livre lui-même, écrit-il, constitue une postface – provençale il est vrai et c'est sa gloire – à une histoire juive médiévale de lumières et d'ombres dont elle [l'auteur] campe à merveille l'épilogue. Le jour se lève”. On ne s'étonnera pas que l'intérêt de la destinée hors du commun de Régine Abram/Catherine Sicolesse ait été reconnu par l'attribution du Grand Prix historique de Provence 2002.

Parmi les ouvrages personnels ou quasiment personnels, parce qu'écrit avec votre mari, Carol Iancu, et salué par une Mention du Grand Prix Historique de Provence 1996, il faut aussi saluer *Les Juifs du Midi. Une histoire millénaire*, Editions Barthélemy, Avignon, 1995. Vous y signalez la situation, malgré tout difficile, des Juifs du Pape, confinés, à la fin du Moyen Age dans les *carrieras* (=rues) papales, astreints au port du *capeou*, au serment *more judaïco*, à des impôts injustes. Vous y mentionnez l'usage du *chouadit*, ce mélange d'hébreu et de provençal qui fait partie intégrante du patrimoine linguistique de la Provence.

Enfin, vous penchant sur des questions de démographie historique, vous y mettez en valeur, entre autres, la contribution des Juifs de la péninsule Ibérique, riches de cinq siècles de civilisation et qui, chassés par la conquête des Almohades, venus du Maghreb, avant le milieu du XII^e siècle, enrichirent le Languedoc de la science juive d'expression arabe.

Relativement bref par comparaison avec vos autres ouvrages, qui oscillent entre quatre cents et sept cents pages, votre compendium, *Etre Juif en Provence au temps du roi René*, paru aux Editions Albin Michel en 1998, dans la collection “Présence du Judaïsme”, en “Petit format” et comptant moins de deux cents pages, est un vrai bijou : écrit d'une plume alerte – Georges Duby a d'ailleurs souligné l'élégance de votre écriture –, assorti des notes nécessaires et suffisantes et d'une pertinente “Orientation bibliographique”, ce livre évoque la vie de la communauté juive provençale au temps du “bon roi René”, roi effectif de Naples et roi titulaire de Sicile, duc d'Anjou et comte de Provence qui, en fait, ne résida en Provence qu'un peu plus d'une vingtaine d'années, à la fin du XV^e siècle : experts en transactions

monétaires, les Juifs occupent un large éventail d'autres activités : allant de diverses professions artisanales (chaussetiers, tailleurs, maçons) à l'exercice de la médecine, dans lequel, sauf suspicion injustifiée, ils acquièrent une belle réputation.

Mais vous n'oubliez pas que – l'annexion du Languedoc (1229) au domaine royal capétien aidant, puisque les mesures discriminatoires sont de règle chez les rois de France, mais non chez les comtes de Toulouse – les Juifs de Provence sont en partie venus du Languedoc. Vous soulignez la prééminence de la communauté de Narbonne – remarquée, au XII^e siècle, par Benjamin de Tudèle, avec son aristocratie de souche davidique (les *nes'im*), son académie rabbinique (*yeshiva*) dont la science talmudique rayonne sur Montpellier et Lunel. Non seulement les études rabbiniques, mais aussi la philosophie (à Narbonne et à Lunel, sous l'influence d'émigrés andalous, la mystique (chez les *nazir* de Posquières et de Montpellier), l'astronomie (un Tibbonide y brille, à Montpellier), la médecine (traductions des médecins arabes, en hébreu, par les Tibbonides de Lunel, inscription du nom de Jacob T. Profacius à l'entrée de la Faculté de Médecine de Montpellier) sont étudiées et pratiquées.

En 2010, vous nous offrez un remarquable instrument de travail, votre *Provincia Judaica. Dictionnaire de géographie historique des Juifs en Provence médiévale*, aux Editions Peeters, Paris-Louvain, 2010, dans la collection de la *Revue des Etudes Juives*. Vous y prenez brillamment la suite de Noël Coulet, Bernhard Blumenkranz, Simon Schwarzfuchs, Joseph Shatzmiller. Votre champ d'étude y est le comté de Provence, qui ne comprend pas moins que les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes, les Alpes maritimes, le Var et une partie du Vaucluse. Vous y fondez solidement votre étude sur le corpus des archives notariales latines, des plans cadastraux, sous oublier les données de l'archéologie. Vous ne négligez pas les monographies locales.

Si l'on trouve dans votre *Dictionnaire* des notices importantes sur Aix, Arles, Marseille, principales villes d'implantation des Juifs, l'on repère aussi de nombreuses petites communautés dont les archives latines nous révèlent l'existence depuis maintenant une quarantaine d'années. Vous indiquez clairement les caractéristiques des regroupements communautaires : jamais excentré, le quartier juif se trouve à l'intérieur des remparts, près des marchés et d'établissements religieux chrétiens, l'Eglise ayant le souci de garder les Juifs sous sa juridiction, et ainsi, en échange d'un certain nombre de contraintes, surtout fiscales, de les "protéger". On voit aussi sous votre plume, précise et alerte à la fois, revivre la *carrerria de jutaria*, "rue de la Juiverie" – dont le nom perdure souvent jusqu' à la Révolution –, avec la synagogue, le *cabussadou* (mot provençal désignant le *mikvé*), le four, la boucherie. A ce propos, on peut remarquer avec vous que les néophytes n'abandonnent pas forcément leurs maisons. Les mesures de confinement ne sont pas toujours respectées. Sur cette question, vous proposez une étymologie intéressante pour le mot "ghetto" : il serait à mettre en relation avec le mot "jetée" (cf. italien *gettare*), par référence au quai sur lequel, dans les ports italiens, les Juifs expulsés d'Espagne subissaient un isolement sanitaire.

En dehors de vos publications personnelles – et parfois conjugales, ce qui revient presque au même –, vous avez dirigé et coordonné d'autres ouvrages, concernant surtout les Juifs de la Provence et de l'aire méditerranéenne. C'est le cas avec *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV^e-XVI^e)*

siècles). *Exils et conversions*, aux Editions Peteers, Paris-Louvain, 2005 (dans la collection de la *Revue des Etudes Juives*), publication fortement structurée des actes d'un colloque international organisé sous l'égide de la "Nouvelle *Gallia Judaica*" (installée alors à Villejuif) et accueilli à l'Université Paul Valéry sous l'aile tutélaire de Georges Duby (1919-1996), et en présence de Madame Andrée Duby. Ce colloque s'est tenu en 2001, 500^e anniversaire de la réitération de l'édit d'expulsion des Juifs de Provence médiévale (1500) par le roi de France Louis XII. Dans cette publication, "En mémoire de Georges Duby", les auteurs s'attachent à faire revivre ces multiples petites communautés vivant dans les temps "relativement calmes" du "bienveillant" roi René et déployant leur énergie dans des métiers très divers. Ces "travailleurs ordinaires", en somme, sont peu à peu, sous diverses contraintes et sous la menace (il y a des agressions antijuives dans les années vingt et quatre-vingt du XV^e siècle), forcés de se replier sur le commerce et la médecine.

Ce sont ensuite les expulsions dans et vers le reste du monde méditerranéen que l'ouvrage présente, avec "les chemins de l'exil provençal", le "modèle" restant la Grande Expulsion des Juifs d'Espagne (1391 et, surtout, 1492). Les Juifs ont le choix entre l'exil intérieur (la conversion, parfois apparente avec le marranisme) et l'exil extérieur, vers le pourtour méditerranéen (en dépit de la résistance de villes de Sicile attachées à leurs Juifs), et en particulier vers l'Empire ottoman. L'installation des Juifs au Maghreb laisse des traces surprenantes dans l'anthroponymie : le nom de Petit(o) pourrait désigner des descendants de "maître Petit", surnom – dû à sa taille – d'un membre de l'illustre famille Kimhi, élite de penseurs s'étant illustrés à Narbonne, d'où sont encore venus les Narboni ; aux Sitruk, d'origine méridionale (Astruc), s'opposent les Sarfati, originaires de France (Tsarfat).

La dernière partie s'intéresse aux *conversos*/néophytes avec un essai de typologie : vous évoquez vous-même "une Provence remplie *d'olim judei* ["autrefois juifs"] : l'impôt qui les singularise dès 1503". Leur cas est également étudié pour le Roussillon, la Cerdagne, Gérone.

Avec la collaboration d'Elie Nicolas, vous publiez encore *Des Tibbonides à Maimonide. Rayonnement des Juifs andalous en pays d'oc médiéval*, aux Editions du Cerf, Paris, 2009, actes du colloque international tenu à Montpellier en 2004, à l'occasion du 800^e anniversaire de la mort de Maïmonide (Cordoue, 1135 – Le Caire, 1204), dont l'œuvre de médecin, de théologien et de philosophe (il contribue à ouvrir, en Occident, le débat sur les rapports entre la foi et la raison) est un phare pour le Moyen-Age juif, chrétien et musulman. C'est d'abord la présence juive à Lunel qui est étudiée, en mettant l'accent sur le XII^e siècle, marqué par l'œuvre scientifique, philosophique et de traduction de la "dynastie" des Tibbonides. Puis on passe à Maïmonide, à travers l'étude de ses manuscrits, souvent enluminés dans des ateliers chrétiens, et aux controverses auxquelles a donné lieu son œuvre. Pour mieux expliquer le rayonnement du foyer juif de Lunel, la genèse de la ville, fief des Gaucelm jusqu'à la fin du XIII^e siècle, autour du castrum, le développement des voies terrestres et des voies d'eau est étudié en profondeur, à partir d'un dossier strictement latin. Est présentée et traduite également une des pièces – en hébreu – de la correspondance entre un sage de Lunel et Maïmonide, correspondance qui fournit l'occasion d'une traduction partielle lunelloise, de l'arabe en hébreu, du *Guide des égarés* (1190). La question fondamentale du grand mouvement lunellois, au XII^e siècle – où les Tibbonides jouent un rôle déterminant –, des traductions de l'arabe en hébreu et du transfert culturel qui a suivi, est très clairement examinée.

Est souligné également l'intérêt de savants juifs de renom pour les interprétations chrétiennes de la Bible, ce qui, entre autres, manifeste la relative imbrication des cultures juive et chrétienne dans le Midi. Votre propre contribution, analysant la place des traductions des Tibbonides et de l'œuvre de Maïmonide dans les bibliothèques des notables juifs des XIV^e et XV^e siècles, bénéficie de votre ouverture comparatiste sur la péninsule Ibérique et la Sicile.

C'est dans la collection de la "Nouvelle *Gallia Judaica*" que vous publiez, en 2010, à Paris, *Les Juifs méditerranéens au Moyen Age. Culture et prosopographie*, avec la collaboration d'Elie Nicolas, recueil d'actes du séminaire 2005-2006 de l'équipe montpelliéraine de la "Nouvelle *Gallia Judaica*". Au fil de ces neuf substantielles contributions, sont présentées les différences entre la culture des Juifs de Catalogne et celle des Séfarades d'Espagne (y compris dans la liturgie). Un panorama des grands savants catalans est ensuite déployé. C'est, enfin, un précieux recensement des grands textes de philosophie, sciences, médecine, traduits en hébreu, dans une large *Provintzia*, à partir de sources presque exclusivement en arabe, qui nous est offert.

L'année 2012 est, elle aussi, féconde, avec la publication, sous votre direction, avec la collaboration d'Elie Nicolas, de *Philippe le Bel et les Juifs du royaume de France*, dans la Collection de "Nouvelle *Gallia Judaica*", ouvrage issu d'un colloque international commémorant le 700^e anniversaire de l'expulsion des Juifs de France, et celle de *L'écriture de l'histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, ce grand historien médiéviste du judaïsme français (découvertes épigraphiques et archéologiques à l'appui), voire ibérique, sous votre direction et celle de Carol Iancu, dans la collection de la *Revue des Etudes juives*.

Au terme de cette "revue", que j'ai voulu précise en raison de mon ignorance relative du sujet, à considérer l'ampleur de l'enquête que vous avez conduite et l'architecture rigoureusement programmée de votre production scientifique, qu'elle soit strictement personnelle ou qu'elle résulte de la "ferveur" (pour reprendre le mot de Georges Duby) que vous avez su insuffler à vos collaborateurs, je tiens à redire qu'il y a là une grande œuvre et un grand œuvre.

C'est dans cette double acception que je cite, après vous, cette maxime d'un Ancien Sage d'Israël : "Le jour est court, l'œuvre abondante, il ne t'incombe pas de l'achever mais tu n'es pas libre de t'y soustraire". Vous avez pleinement assumé cette mission de réintégrer de plein droit les Juifs du Midi dans leur terre ancestrale. L'œuvre semble toucher à sa perfection. Mais votre énergie personnelle, Madame, celle que vous puisez dans le cercle de vos collègues et collaborateurs, dans votre cercle familial également – où une toute jeune nouvelle venue, Léa-Clara, va vous faire découvrir en vous des ressources insoupçonnées – nous garantissent que, à votre suite, nous aurons, dans les années à venir, que je vous souhaite douces et lumineuses, de nouvelles et amicales rencontres médiévales ou postmédiévales, avec les Juifs du Languedoc et de Provence.

Allocution de clôture du Président Alain SANS

Madame,

C'est un vrai plaisir pour moi de vous accueillir, dans notre compagnie, au nom de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Est-ce une figure de style et de convenance, de ma part ? Pas du tout. En effet, pour plusieurs raisons, j'ai pris un réel plaisir à faire votre connaissance, par l'intermédiaire de vos travaux et par la réponse du professeur Gérard Dédéyan. La première des raisons est que vous avez fait votre carrière dans la recherche au CNRS, que vous êtes une chercheuse de talent, spécialiste érudite de la culture et de l'histoire du judaïsme du Bas-Moyen-Age. Votre entrée à l'Académie est très importante pour nous, car notre compagnie est par essence, multiculturelle. Nous considérons en effet que la variété des cultures, la diversité des opinions et des croyances entre académiciens est notre force et notre richesse, sachant que l'ennui naît de la morne uniformité et que la tolérance est la première des vertus. Votre présence parmi nous va contribuer à établir un harmonieux équilibre entre les grandes religions du Livre et les différents courants philosophiques. La seconde des raisons est que vous allez étayer quelque peu la participation féminine de notre société, ce qui va dans le sens de la préoccupation que j'exprimais lors de la passation des pouvoirs avec le président Michel Gayraud, en février dernier. Mais ce dernier point serait certes insuffisant, si vous n'aviez pas un parcours universitaire et académique exceptionnel. Vous avez en effet publié plus de 140 articles comprenant une dizaine d'ouvrages, dont cinq personnels, qui feront date dans cette spécialité qu'est l'Histoire du judaïsme. Vous avez ainsi réalisé une œuvre considérable et de grande érudition. Je ne la détaillerai pas, puisque Gérard Dédéyan en a déjà réalisé pour nous une analyse remarquable, précise, méticuleuse et malgré ce, pleine de sensibilité. Puisqu'ainsi, tout a été dit et bien dit, je me contenterai de relever certains titres qui m'ont spécialement intéressé, et dont je me suis promis de lire, les articles. Les raisons de mon intérêt étant diverses, "l'histoire qui s'écrit dans un temps en mouvement étant une sorte de passeur du passé". En ce qui concerne le passé, j'ai noté que vous êtes née dans le sud algérien, à Djelfa et vous en avez gardé un souvenir d'enfance et d'adolescence attendri. Ainsi, vous faites référence à "Une communauté juive dans le Sud-Algérois : Djelfa (1852-1962)". Etant moi-même né en Algérie, dans l'ancienne Thagaste, ville d'Augustin, de parents catalans, j'ai le souvenir de mon enfance où les communautés musulmanes, chrétiennes et juives vivaient paisiblement en bonne intelligence. Il m'intéresserait de confronter nos souvenirs. J'ai aussi remarqué, car je suis très attaché aux pays de mes ancêtres, plusieurs articles portant sur les juifs de Catalogne dont un article intitulé "Préface à l'ouvrage de Claude Danjean, *juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerda XIIIe-XIVe siècles*" (aux éditions du Trabucaire). Pour d'autres raisons je m'attarderai davantage sur ce qui a constitué votre thèse et le corps de votre discours. "Destinées juives et néophytes en Provence médiévale (1430-1530)". Vous avez effectué une traque notariale d'une dizaine d'années sur Régine Abram. Les documents que vous avez retrouvés s'étalent sur plus d'un demi-siècle, de 1469 à 1525 et vous ont ainsi offert, écrivez-vous, un miroir permettant d'observer ses contemporains, tant juifs, qu'anciens et nouveaux chrétiens. Ils vous ont conduite à articuler votre étude autour du problème de la conversion. C'est une

autre particularité de Régine Abram qui m'a intéressé : son côté étonnamment moderne. En effet, à quelques nuances près, sa vie mouvementée pourrait être actuelle. Voilà une jeune fille de 16 ans, richement dotée par son père, qui épouse un jeune homme de sa communauté, futur médecin, Bonnet de Lattes promis à un brillant avenir, qui divorce au bout de deux ans et demi, se convertit au christianisme et épouse en 1472 Gillet Gilibert, secrétaire du roi René, écuyer des cuisines royales. A-t-elle eu un coup de foudre pour un beau jeune homme lui permettant de surcroît de côtoyer, voire d'intégrer la cour du roi René ? Peu importe ses motivations. Mais l'on est en droit de supposer que ses parents ont dû être quelque peu contrariés. Elle devient veuve sept ans plus tard en 1479, ayant eu un fils de Gillet Gilibert. Elle n'a alors que 25 ans. Je ne l'imagine pas, à cet âge restant veuve éplorée fort longtemps. En fait les archives notariales nous apprennent qu'elle vit alors maritalement avec Simon Nas à qui elle fait une donation et dont elle a deux enfants, Antoine et Marguerite. Cela ne l'empêche pas de convoler une troisième fois, par un deuxième mariage chrétien, avec un juriste Etienne Jean. Le dénommé Simon Nas, se mariant de son côté. Hélas trois fois hélas, ce mariage s'avère un échec puisque ne régnaient alors dans le couple que "l'ire, la zizanie et la mésentente" qui les conduisent à la séparation de corps et de biens. A nouveau veuve, elle convole une quatrième fois, tout bien réfléchi, cette fois avec son ancien compagnon, Simon Nas, devenu également veuf. Si nous récapitulons, Régine Abram c'est convertit au christianisme, mariée quatre fois, divorcée de son premier mari, séparée de son troisième et ayant vécu un certain temps maritalement avec un homme, qu'elle s'est décidée à épouser tardivement. Elle a eu trois enfants, dont deux hors mariage, mais teste *in fine*, pour son neveu. Si j'ose dire, quel beau pataquès que voilà ! Mais ne retrouverions-nous pas des situations équivalentes de nos jours ? A l'Académie, en réunion privée, nous avons prévu, à la rentrée d'octobre, de faire trois séances thématiques sur un sujet d'actualité "La famille". Je suis sûr que la vie mouvementée et romanesque de Régine-Catherine Abram serait en accord avec notre époque bien qu'elle ne soit probablement pas représentative de son temps. Très richement dotée, née dans un milieu d'intellectuels, de médecins, proche de la cour, Régine est à coup sûr un cas particulier. Mais toutes les époques n'ont-elles pas eu leurs périodes de crises en ce qui concerne les mœurs ? Les jeunes ayant pour habitudes de jeter les valeurs de leurs parents par dessus leur bonnet.

Je reviens vers vous, Madame, pour rappeler que vous êtes la responsable éditoriale de la collection la "Nouvelle *Gallia Judaïca*" dont le siège est, 1, rue de la Barralerie, jouxtant le *mikvé* datant des XII^e-XIII^e siècles. Avec Carol Iancu, votre époux et votre fil Michaël, vous participez à l'animation de l'Institut Maïmonide, fondé en 2000, à qui Georges Frèche a apporté son soutien. Mais le célèbre philosophe et médecin de Cordoue, dont le buste est érigée dans le quartier juif de sa ville natale de l'autre côté de la muraille qui le sépare du buste d'Averoès dont il préconisait la lecture à Samuel ibn Tibbon de Lunel écrivait : "accepte la vérité de quiconque l'a énoncée" mais aussi "il convient que l'homme surveille sa parole plus que sa fortune, n'allonge pas son discours et ne minimise pas la question". Me voilà rappelé à l'ordre par un sage, par-delà les siècles qui nous séparent. Il est donc temps, pour moi de clore mon propos, en remerciant tout d'abord le professeur Dédéyan de sa remarquable synthèse de vos travaux et d'avoir ainsi facilité ma tâche. Je voudrais aussi vous dire à nouveau, madame, combien je suis persuadé que vos travaux feront

date dans “l’histoire médiévale des juifs du midi” car il s’agit d’une œuvre considérable, très documentée, très professionnelle et très érudite, par laquelle vous avez acquis tous les mérites pour être l’une des nôtres.

Je demande donc à l’assistance de bien vouloir se lever et je déclare solennellement que l’Académie est heureuse de recevoir officiellement Madame Danièle Iancu-Agou. J’invite la récipiendaire à désormais prendre place sur le XXVIII^e fauteuil de la section des Lettres.